

## M. François SAUVADET, ministre de la Fonction publique, met en place une commission sur la réforme du classement de sortie de l'ENA

Le ministre de la Fonction publique, M. François SAUVADET, a indiqué hier qu'il avait décidé de réunir une commission dans l'espoir de parvenir rapidement à un "consensus" sur la réforme du classement de sortie de l'ENA, souhaitée par le président de la République Nicolas SARKOZY dès début 2008.

"Il importe aujourd'hui de faire en sorte que cette réforme aboutisse" a déclaré le ministre en présentant ses vœux à la presse, avant d'ajouter : "Mon objectif, ce n'est pas de créer une commission pour enterrer le problème, c'est de créer une commission pour aboutir à une convergence de vue".

En octobre, M. SAUVADET avait annoncé son intention de présenter un amendement supprimant le classement de l'Ecole nationale d'administration-ENA, rattaché au projet de loi sur les non-titulaires de la Fonction publique, qui doit être examiné sous peu au Parlement (cf. "BQ" du 7 octobre et 8 novembre).

Hier, il a dit avoir "entendu les critiques formulées, les positions très tranchées des uns et des autres" et déclaré souhaiter "que nous puissions, partisans et opposants de nouvelles procédures d'affectations, prendre le temps de rechercher dans les jours qui viennent les voies de la convergence".

Présidée par M. SAUVADET, cette commission sera composée de personnalités qualifiées, comme M. Jean-Marc SAUVE, vice-président du Conseil d'Etat, président (ès qualités) de l'ENA, l'ancien ministre Jean-Pierre JOUYET, président de l'Autorité des marchés financiers, MM. Jean-François VERDIER, directeur général de l'administration et de la fonction publique, et Bernard BOUCAULT, directeur de l'ENA, ainsi que de parlementaires : les présidents des commissions des Lois des deux chambres, le sénateur Jean-Pierre SUEUR (PS) et le député Jean-Luc WARSMANN (UMP), ainsi que l'ancien ministre Catherine TASCA, sénateur (PS) des Yvelines.

Cette commission doit débiter ses travaux la semaine prochaine et se réunir à trois reprises dans l'espoir de parvenir à un consensus pour déposer comme prévu un amendement au projet de loi sur les non-titulaires, qui doit être examiné fin janvier au Sénat et début février à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une procédure d'urgence (un seul examen par chambre).

Rappelons que beaucoup à gauche, à l'instar du président (PS) de la commission des Lois du Sénat, M. Jean-Pierre SUEUR, estiment au contraire que le classement permet de préserver une certaine neutralité dans le recrutement des hauts fonctionnaires et que sa suppression favoriserait "le copinage et les interventions politiques".

La suppression du classement de sortie devait entrer en vigueur en janvier 2010, mais avait été reportée d'un an (cf. "BQ" du 3 août 2010) : en effet, le Conseil d'Etat avait relevé une difficulté concernant le recrutement des auditeurs, dont les modalités sont fixées par un article législatif du Code de justice administrative (cf. "BQ" du 11 décembre 2009). La modification avait été adoptée dans le cadre de la proposition de loi sur les simplifications administratives, présentée par M. Jean-Luc WARSMANN, député (UMP) des Ardennes, président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale adoptée la semaine dernière en première lecture (cf. "BQ" du 4 décembre 2009). Cependant, la proposition de loi ne pouvait pas être adoptée définitivement avant la fin de l'année 2009. En conséquence, la suppression du classement de sortie de l'ENA avait été reportée d'un an, et devait être appliquée pour la première fois à la promotion qui commencera sa scolarité en janvier 2011, et l'achèvera en janvier 2013. Un nouveau report d'un an avait été envisagé, en raison de l'encombrement du calendrier parlementaire. Finalement adoptée, la disposition avait été annulée par le Conseil constitutionnel en mai dernier, pour des raisons de procédure, le Conseil constitutionnel ayant invoqué un "cavalier" législatif (cf. "BQ" du 16 mai).

### Composition de la commission

Président : M. François SAUVADET, ministre de la Fonction publique.

#### Membres :

M. Jean-Marc SAUVE, vice-président du Conseil d'Etat et président (ès qualités) du conseil d'administration de l'ENA,

M. Jean-Pierre JOUYET, président de l'Autorité des marchés financiers et président du comité de la réforme de l'ENA,

M. Bernard BOUCAULT, directeur de l'ENA,

M. Jean-François VERDIER, directeur général de l'administration et de la fonction publique,

M. Jérôme FILIPPINI, adjoint au secrétaire général du gouvernement,

Mme Christine DEMESSE, présidente de l'Association des anciens élèves de l'ENA,

Un élève de la dernière promotion de l'ENA,  
Trois directeurs des ressources humaines de ministères,  
M. Jean-Pierre SUEUR, président (PS) de la commission des lois du Sénat,  
M. Jean-Luc WARSMANN, président (UMP) de la commission des Lois de l'Assemblée nationale,  
L'ancien ministre Catherine TASCA, sénatrice (PS) des Yvelines,  
M. Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, député (UMP) de la Lozère.